



Les documents pour le fonds territorial d'accessibilité



Le **Fonds Territorial d'Accessibilité** ou **FTA** est une aide financière.

Le FTA sert à rendre accessibles plus vite les **Établissements**

Recevant du Public ou **ERP** de catégorie 5.

On parle de mise en accessibilité.

Les ERP de catégorie 5 sont par exemple les hôtels,

les restaurants, les commerces alimentaires...

L'État donne 300 millions d'euros pour le FTA,

de novembre 2023 à fin décembre 2028.

Le FTA permet de financer les dépenses de mise en accessibilité,

par exemple :

- les équipements comme des rampes d'accès pour faire passer un fauteuil roulant
- les travaux comme élargir un couloir
- les conseils des professionnels pour vous guider pendant les travaux.

Vous pouvez trouver dans ce dossier plusieurs documents pour vous aider :

1. Le décret signé par la Première ministre.

Ce document juridique explique comment obtenir l'aide et combien d'argent vous pourrez avoir.

C'est l'Agence de services et de paiement ou ASP qui gère le Fonds Territorial d'Accessibilité.

2. L'arrêté : c'est un autre document juridique.

Ce document explique :

- quels documents vous devez mettre dans votre dossier de demande d'aide.



- quels dossiers seront traités en priorité.
Par exemple si le préfet l'a demandé
ou si l'établissement est dans une ville qui accueille
des épreuves sportives des Jeux Olympiques
ou Paralympiques.



3. Le cahier des charges.

Ce document explique comment remplir votre dossier d'aide
pour rendre accessible votre établissement.



4. Les annexes :

- Annexe 1 : La liste des villes qui accueillent les Jeux Olympiques et
Paralympiques.

Ces villes sont prioritaires pour le FTA.



- Annexes 2 et 3 : La liste des équipements et des travaux
que le FTA peut payer.



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](https://www.com-access.com)

avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon

Nous remercions vivement Tess et Anthony du collectif CAP'acité pour le site CAPacite.net
pour la relecture et la validation du document.